

Réaction de Roger Madec, président de Paris Habitat à la suite de l'article du Parisien sur « ses drôles de pratiques »

Je souhaite réagir vivement aux graves accusations de l'article du Parisien du 30 janvier, relatif aux supposés avantages dont bénéficieraient les collaborateurs de l'Office.

Je tiens tout d'abord à souligner que depuis 2001, les rapports d'inspection successifs (MILOS, Chambre Régionale des Comptes, Inspection générale des Finances, Inspection Générale de la Ville de Paris) n'ont relevé ni irrégularités ni excès dans la rémunération des personnels de Paris Habitat.

Je dénonce les propos tenus par le journal sur les gardiens considérés comme des privilégiés, alors même qu'ils exercent leur métier dans des conditions difficiles. Leur niveau de rémunération est dans la moyenne pratiquée par les autres bailleurs sociaux. Contrairement à ce qui est indiqué, la rémunération nette moyenne d'un gardien de Paris Habitat est de 1500 euros par mois, loin de faire d'eux des nantis.

Concernant la rémunération des cadres dirigeants, il est regrettable que la journaliste ait omis de citer le passage relatif à ce sujet dans le rapport de l'inspection générale de la ville de Paris dont elle fait état. Il y est en effet indiqué « Les rémunérations communiquées ne font pas apparaître d'anomalies particulières dans l'échelle des dix premiers salaires. En outre, une comparaison a été établie avec un EPIC rattaché à la Ville de Paris La masse salariale des dix premiers salaires des deux établissements se situe dans une fourchette identique ».

Si la journaliste s'était donné la peine de regarder, comme je le lui avais suggéré, les références professionnelles du secteur HLM, elle aurait constaté que les salaires de Paris Habitat sont conformes à ceux pratiqués par les autres bailleurs sociaux et les organismes de la Ville de Paris.

Enfin, je ne peux accepter, qu'au nom d'une curieuse logique, un journal accuse Paris Habitat de bien traiter ses collaborateurs. Il était légitime qu'une prime mesurée salue les efforts réalisés par tous les agents de l'Office qui ont permis l'obtention de la certification ISO 9001, gage de l'amélioration de la qualité de service rendue aux locataires.

Les autres prétendues « drôles de pratiques » ne sont que le résultat d'un dialogue social normal, à l'occasion de la mise en place des 35 heures en 1999 et du compte épargne temps en 2006.

Parallèlement, l'Office, non seulement répond aux ambitieux objectifs fixés par la Maire de Paris, Anne Hidalgo, en produisant plus de 1200 logements en moyenne chaque année, mais accentue également ses efforts d'investissement pour l'entretien et la rénovation de son patrimoine, pour un budget de plus de 300 millions d'euros par an.

Les 3000 collaborateurs de l'Office sont profondément choqués d'avoir été présentés comme des nantis voire comme des fainéants. Je me félicite pour ma part des avancées sociales légales, dont ils bénéficient et qui récompensent leur professionnalisme et leur engagement dans l'exercice, toujours plus complexe, de la mission sociale de service public qui est la nôtre.

Afin de répondre à la demande de la Maire de Paris, je demande à Ian Brossat de réunir dans l'urgence le comité des bailleurs sociaux de la ville qu'il préside afin de définir des règles déontologiques communes qui devront ensuite être validées par leurs conseils d'administration respectifs.

Roger Madec, Sénateur de Paris, Président de Paris Habitat.

PRESSE PARIS HABITAT

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12